

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 NOVEMBRE 2022

Dépôt d'un projet d'Offre Publique d'Achat Simplifiée visant les actions SOMFY.

- Offre au prix de 143 euros par action, représentant une prime de 38,5% par rapport à la moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes des 60 derniers jours de bourse, en vue d'un retrait obligatoire
- Accueil favorable et unanime du projet d'Offre par le Conseil d'Administration de SOMFY
- Mise en place par le Conseil d'administration d'un comité *ad hoc* composé de trois membres indépendants et désignation de Finexsi en qualité d'expert indépendant

La société SOMFY a été informée du projet d'Offre Publique d'Achat Simplifiée (OPAS) sur les actions SOMFY, visant à renforcer le contrôle sur la société du groupe familial Despature, lequel détient d'ores et déjà 73,9% du capital et 84,2% des droits de vote théoriques de SOMFY, en vue d'un retrait obligatoire. Le Conseil d'administration de SOMFY a notamment pris note des indications et intentions selon lesquelles cette Offre s'inscrit dans la pleine continuité du développement stratégique et opérationnel du Groupe et vient réaffirmer la volonté de l'actionnaire de référence d'accompagner la croissance des activités sur le long terme.

L'Offre, co-initiée par les sociétés J.P.J.S¹ et JP 3², (les « **Initiateurs** »), est proposée à un prix de 143 euros par action, représentant une prime de 38,5% par rapport à la moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes des 60 derniers jours de bourse et une prime de 20,6% par rapport au dernier cours de clôture avant l'annonce de l'Offre.

Projet d'Offre accueilli favorablement et à l'unanimité par le Conseil d'Administration de SOMFY

Le Conseil d'Administration de SOMFY, qui s'est réuni le 15 novembre 2022, a accueilli favorablement le principe du projet d'Offre.

Le Conseil d'administration a mis en place en son sein un comité *ad hoc*, composé de trois membres indépendants.

¹ J.P.J.S détient 52,6% du capital et 61,3% des droits de vote théoriques de SOMFY.

² JP 3 est filiale à 100% de J.P.J.2, laquelle est le second actionnaire de SOMFY avec 9,2% du capital et 10,5% des droits de vote théoriques de SOMFY.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 NOVEMBRE 2022

Finexsi a été nommé, sur recommandation du comité ad hoc, en qualité d'expert indépendant, avec pour mission de remettre un rapport incluant une attestation d'équité sur les conditions financières de l'Offre, y compris dans la perspective du retrait obligatoire conformément aux dispositions de l'article 261-1, I, 1°, 2° et 4° et II du règlement général de l'AMF.

Le comité ad hoc supervise les travaux de Finexsi et formulera ses recommandations au Conseil d'administration concernant l'Offre, notamment au regard du rapport de l'expert indépendant.

Le Conseil d'Administration rendra ensuite un avis motivé sur l'intérêt de l'Offre et ses conséquences pour SOMFY, ses actionnaires et ses collaborateurs qui sera intégré dans la note en réponse préparée par SOMFY.

Modalités et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée

L'Offre ne sera soumise à aucune autorisation réglementaire ou autre condition. La cotation des actions SOMFY sur Euronext Paris a été suspendue à la demande de la société le 14 novembre, ce jusqu'à nouvel avis.

Les Initiateurs ont l'intention de mettre en œuvre une procédure de retrait obligatoire de toutes les actions non présentées à l'Offre par les actionnaires minoritaires de SOMFY, dans la mesure où celles-ci ne représenteraient pas plus de 10% du capital et des droits de vote de SOMFY à l'issue de l'Offre.

Le calendrier de l'Offre, déterminé par l'AMF, sera publié ultérieurement.

Le Projet de Note d'Information est disponible sur le site Internet des Initiateurs (www.initiateurs-opas-somfy.fr/) et de l'AMF (www.amf-france.org).

Jean Guillaume Despature, actionnaire familial de référence, déclare : « Notre famille s'est toujours investie avec une vision long terme et responsable dans le développement de ses entreprises. Alors que notre industrie traverse une période de mutations profondes et qu'elle doit notamment relever le challenge de la performance énergétique des bâtiments, l'opération que nous lançons aujourd'hui nous permettra de faire de SOMFY une entreprise qui agit pour de nouvelles façons de vivre. »

Pierre Ribeiro, Directeur Général du groupe SOMFY, déclare : « Présente depuis 1984 aux côtés du management, la famille Despature, en tant qu'actionnaire de référence, a été un soutien important pour la croissance de SOMFY permettant au Groupe de devenir un leader mondial innovant et performant. Cette stabilité actionnariale renforcée permettrait aux équipes d'être pleinement concentrées sur la poursuite de la transformation engagée, la satisfaction de nos clients et les opportunités à saisir. »



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 NOVEMBRE 2022

PROFIL

Fondé en 1969 en France, et présent aujourd’hui dans 59 pays, SOMFY est le leader mondial de l’automatisation des ouvertures et des fermetures de la maison et du bâtiment. Pionnier de la maison connectée, le Groupe innove en permanence pour un habitat offrant à ses utilisateurs confort, bien-être et sécurité et s’engage pleinement en faveur d’un développement durable. Depuis plus de 50 ans, SOMFY place l’automatisation au service de l’amélioration des cadres de vie et s’engage à créer des solutions fiables et durables, qui font avancer le mieux vivre et le bien-être pour tous.

CONTACTS

Shan : Aliénor Kuentz : +33 (0)6 28 81 30 83 / Alexandre Daudin : +33 (0)6 34 92 46 15